

qui n'en a plus. D'après son nouveau tracé, elle se trouve sur un parcours de 22 à 30 milles, à faire concurrence au chemin fer du Nord. Il soumet des documents par lesquels il essaie de démontrer que la compagnie n'a pas fait un seul calcul précis, c'est-à-dire que tout est approximatif: longueur du chemin, niveaux, etc. Il dit que le tracé le plus court et que la compagnie aurait certainement dû adopter, n'était pas celui de St. Raymond et de la rivière Jacques-Cartier, mais de St. Alban et Ste. Jeanne de Neuville faisant jonction avec le chemin fer du Nord et lui servant pour ainsi dire de tributaire au lieu de lui faire une concurrence quelconque. De plus, dit-il, par ce tracé, la compagnie transporterait ses passagers et son fret à Québec dans une heure ou une heure et demie de moins que par le sidu. Mais les limites à bois que possèdent par là les directeurs de la compagnie sont peut-être pour quelque chose dans l'affaire.

M. Beaudet dit qu'il est en mesure de prouver que la compagnie peut construire un chemin de fer de première classe sur le tracé qu'elle a adopté. Il indique la différence des niveaux depuis St. Raymond jusqu'au lac Simon, distance de onze milles et qui est le point le plus difficile de la ligne. M. Beaudet dit qu'il ne voit pas en quoi une compagnie dont les actionnaires ont dépensé pour atteindre leur but la somme de \$500,000 ne serait pas sérieuse. Le député de Rouville a dit que les directeurs avaient des limites à bois sur le tracé dans un but de spéculation personnelle. Les directeurs ont certainement des limites sur la ligne, mais ils sont assez désintéressés pour ne pas insister dans un but de cupidité. Ils veulent doter cette partie du pays d'une voie ferrée, et au nom de la compagnie je puis affirmer que le chemin d'ici à St. Raymond sera terminé l'automne prochain et que dans quatre ans la ligne entière sera construite. Je tiens surtout à informer le député de Rouville que nos bons sont négociés et que les affaires de la compagnie ne laissent rien à désirer.

M. Rinfret parle dans le même sens.

L'Hon. M. Ross dit que le meilleur moyen de repa- trier les Canadiens c'est de les empêcher de partir en ouvrant des townships et en accordant aux colons tous les avantages possibles. Je considère la construction du chemin fer du lac St. Jean comme une entreprise nationale et je trouve singulier, pour ne pas dire plus, que le député de Rouville fasse une pareille opposition à un projet qui mérite à tous égards l'encouragement du gouvernement, des municipalités et du public. Il prouve que la charte de la compagnie n'est pas expirée. Le député de Rouville n'a aucune expérience pour juger des plans de la compagnie; il a fait un chemin de fer sur le papier et il n'ira probablement jamais plus loin que le papier. Le seul intérêt pécuniaire qu'il voit dans l'entreprise, c'est l'intérêt pécuniaire des colons du lac St. Jean. Nous avons changé il est vrai quelque peu le tracé primitif, mais je demande si nous n'avions pas le droit de demander certains amendements à notre charte, du moment que ces amendements ne tendaient qu'au succès de l'entreprise. On dit que nous voulons faire de la concurrence au chemin fer du Nord. Faire de la concurrence à un chemin, que nous avons sollicité et demandé sur tous les tons depuis 25 ans et que nous avons enfin réussi à obtenir! Allons donc, cette sup-

position est des plus ridicules et je n'y attache aucune importance.

M. St. Cyr dit qu'il n'est pas opposé à l'entreprise, loin de là; mais la province a déjà donné pour ce chemin des sommes considérables et la compagnie n'a pas encore adopté pour ainsi dire définitivement son tracé. Toutes ces tergiversations ne lui plaisent pas, et c'est ce qui l'a induit à seconder la motion du député de Rouville.

M. Dupuis dit entre autres choses, que tout le monde déplore le départ nombreux de nos compatriotes pour les Etats-Unis. C'est donc à nous députés, a-t-il ajouté, de nous en occuper et de leur donner une autre direction. L'ouverture d'un chemin de fer vers l'immense territoire Saguenay, est ce que nous avons de mieux à faire pour la colonisation; et quand les colons connaîtront l'étendue, le sol et le climat de ce territoire, ils s'y dériveront de préférence aux Etats Unis et même à Manitoba, si vanté et cependant moins avantageux pour la colonisation que le Saguenay, par son manque de bois de commerce et de chauffage. Dans un pays très froid, une forêt est une chose inappréciable, attendu qu'elle peut être exploitée durant l'hiver tout en servant à la consommation individuelle. M. Dupuis dit que plusieurs de ses constituants sont allés visiter ce pays fertile et qu'ils y ont fait des acquisitions considérables de terre. Ces gens étaient très compétents en matière agricole et le choix qu'ils ont fait indique que nous devons faire tout en notre pouvoir pour doter cette partie florissante du pays d'une voie ferrée.

Le bill a été adopté par une division de 28 contre 19.

— Les journaux de Québec annoncent que MM. Claudio Jannet et le comte de Foucault ont résolu de se joindre à la société de colonisation de Québec pour travailler à coloniser la vallée du Lac St. Jean. A leur retour en France MM. Jannet et Foucault se mettront à la tête d'un mouvement pour engager les cultivateurs français à venir s'établir dans cette partie du pays.

CAUSERIE AGRICOLE

MALADIES ÉPIZOOTIQUES ET CONTAGIEUSES CHEZ LES ANIMAUX.

Il n'est pas de semaines où les journaux n'aient pas à annoncer dans certains endroits de notre pays, l'apparition de maladies épizootiques ou contagieuses parmi les animaux de toutes espèces, à différentes saisons de l'année, et le plus souvent les cultivateurs éprouvent des pertes considérables, ne sachant les prévenir parce qu'ils ignorent leur cause, et ne peuvent les contrôler.

Nous croyons nécessaire de présenter aux cultivateurs quelques considérations générales propres à les guider dans les moyens de garantir leurs bestiaux d'épizootie ou maladies contagieuses.

On a donné le nom d'épizootie aux maladies qui attaquent en même temps une grande quantité d'animaux; il correspond à ce qu'on appelle épidémie, relativement à l'homme.

Beaucoup de personnes confondent les épizooties avec les maladies contagieuses; mais il est très important de les distinguer, et on le peut toujours quand